

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9043 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENBRAHIM, HASSAN

Date de naissance : 20/04/07

Adresse : BOUJGOUNE

Tél. : 0661320935 Total des frais engagés : 300 + 300 + 58,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr JAKA El Hassane
جراحة العظام والمفاصل
Traumatologue-Orthopédiste
333 Rue Goulimma, 1er étage, N°04, Quartier Bourgogne
Casablanca Tel: 05 20 49 36 26

Date de consultation : 26/02/2014

Nom et prénom du malade : NAOURI LATIFA Age:

Lien de parenté : **Lui-même** **Conjoint** **Enfant**

Nature de la maladie : Dentaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : _____



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/02/26			300 DHT	Dr. JAKANTI El Hassane Traumatologue - Orthopédiste Rue Gammal 119 - 1er étage N°4 Casablanca Tel: 05 20 48 35 26

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. JAKANTI El Hassane Pharmacie Bourgogne Rue Gammal 119 Casablanca	26/02/26	58, FO DHT

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. JAKANTI El Hassane Traumatologue - Orthopédiste Rue Gammal 119 - 1er étage N°4 Casablanca Tel: 05 20 48 35 26	26/02/26	300 DHT	Rac

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXÉCUTION

O.D.F
PROTHÈSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr Jakani El Hassane

**Chirurgien spécialiste en
Traumatologie - Orthopédie**

- Lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien Médecin Interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ancien Médecin Interne des hôpitaux de Paris



د. الحكاني الحسن

طبيب أخصائي في
جراحة العظام والمفاصل

- خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

- طبيب داخلي سابقاً بالمركز الإستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

- طبيب داخلي سابقاً بمستشفيات باريس فرنسا

Le 26/02/2024

NOM: Mme Naouri Latifa

RX DES PIEDS FACE ET 3/4

Résultats :

Absence de trait de fracture ni de luxation
Aspect de conflit interne de la cheville gauche
Arthrose de la métatarso-phalangienne de l'Hallux droit
Interlignes articulaires respectées.
Minéralisation osseuse normale
À confronter aux données cliniques

Dr JAKANI El Hassane
د. الحكاني الحسن
جراحة العظام والمفاصل
Traumatologue-Orthopédiste
N°04, Quartier Bourgogne
1^{er} étage, 63 Rue Goulimima
Casablanca Tel: 05 20 49 36 26

Confraternellement

Honoraire : 300.00DH

633، زنقة كلميمة الطابق 1 رقم 04، حي بوركون - الدار البيضاء
633, Rue Goulimima, 1^{er} étage, N°04, Quartier Bourgogne - Casablanca
📞 05 20 49 36 26 📞 06 60 71 61 65 📩 drjakani@gmail.com

Dr Jakani El Hassane

**Chirurgien spécialiste en
Traumatologie - Orthopédie**

- Lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

- Ancien Médecin Interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

- Ancien Médecin Interne des hôpitaux de Paris



د. الجكاني الحسن

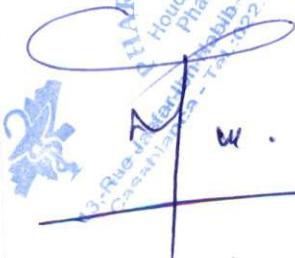
طبيب أخصائي في

جراحة العظام والمقاييس

- خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

- طبيب داخلي سابق بالمركز الاستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

- طبيب داخلي سابق بمستشفيات باريس فرنسا



26/02/24

Nouri. Latifa.

38.10 1- Aflamic 15-
15px24x24

2- Nociceptif
15px24x24

20.60 3- Relief
15px24x24

4- Thermal 37.5/B
15px24x24

78,70

Dr JAKANI El Hassane
جراحة العظام والمقاييس
Traumatologue-Orthopédiste
N°04, Quartier Bourgogne
el etage N°04, el etage N°04, Quartier Bourgogne
نفق كلميم الطابق 1 رقم 04. حي بوركون - الدار البيضاء

633, Rue Goulimima, 1^{er} étage, N°04, Quartier Bourgogne - Casablanca

05 20 49 36 26 06 60 71 61 65 drjakani@gmail.com

